

Lettre ouverte de Damien Girard au maire de Lorient

Le 10 avril 2020

Monsieur, le maire,

La période exceptionnelle dans laquelle nous a plongé la crise du COVID19 met la collectivité locale, la mairie, le maire dans l'obligation de répondre concrètement aux difficultés de bon nombre de nos concitoyens. Norbert Métairie dans un article du 1^{er} Avril dessinait les actions portées par la ville en la matière. Lorient en Commun a souhaité regarder vers ce qui peut se faire ailleurs et a collecté un ensemble d'initiatives sur d'autres territoires que nous souhaitons mettre en avant en espérant qu'elles puissent être reprises ici à Lorient. En voici quelques exemples (nous tenons la liste exhaustive à disposition du maire) :

Brest :

Mise en place d'une carte interactive mise à jour quotidiennement indiquant les commerces ouverts.

Lanester :

Cellule d'une soixantaine de personnes (élus + agents volontaires) mobilisées pour contacter par téléphone les habitants de plus de 70 ans de la commune

Saint Méloir des Bois (22) :

Extinction de l'éclairage des rues pendant la nuit durant la période de confinement. Intéressant d'un point de vue consommation énergétique mais également économiquement. L'argent économisé sera utile aux nécessaires mesures d'aide économique à la sortie du confinement.

Denain (59) :

Transformation de la piscine municipale en sas de décontamination pour les travailleurs exposés au risque de contamination COVID19

Nous faisons ici quelques autres propositions qui nous semblent opportunes au vu des échanges réalisés dans la période :

Il nous semblerait aussi utile de pouvoir proposer de l'accueil type centre de loisirs pendant la période de congés scolaires à l'ensemble des enfants des personnels mobilisés pour assurer les besoins essentiels (personnels soignants, services publics, salariés des commerces alimentaires).

Beaucoup d'exilés présents sur le territoire se retrouvent en grande difficulté notamment car il leur est impossible de renouveler les récépissés et autres documents administratifs. Il serait donc opportun de leur faciliter la tâche par exemple en renouvelant de façon automatique le tarif solidaire des titres de transports en

commun de façon automatique. On pourrait également leur ouvrir les douches de la piscine municipale une ou deux fois par semaine car certains sont hébergés dans des locaux avec un seul point d'eau (Une association agréée est volontaire pour cogérer).

En prévision du déconfinement et connaissant la pénurie chronique de masques, serait-il possible pour la ville d'étudier la possibilité de fournir à chaque Lorientais un masque en tissu lavable (en faisant par exemple appel aux talents des couturiers du territoire)...

Pour finir l'ordonnance du 1er Avril 2020 donne de très larges pouvoirs au maire sans qu'aucune délibération du conseil municipal ne soit nécessaire. Compte tenu du contexte très particulier - urgence sanitaire et résultat du 1er tour connu avec 4 listes en droit de se présenter au second tour et en l'absence d'une visibilité claire sur la date d'un second tour, il serait intéressant, d'un point de vue démocratique, que les 4 têtes de listes restantes soient informées, voire associées aux décisions prises dans la période.

Pour ma part, je saurai me rendre disponible pour apporter idées et réflexions aux actions qui pourraient être entreprises en direction de nos concitoyens dans le cadre de cette crise inédite.

Damien GIRARD,
pour Lorient en Commun



